

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 mai 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 mai 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai le plaisir de vous informer que l'Irlande organisera une réunion selon la formule Arria sur le thème « Protection des journalistes », laquelle se tiendra le 24 mai 2022. La réunion aura lieu dans la salle du Conseil économique et social à partir de 16 h 30.

Afin d'encadrer le débat, l'Irlande a établi une note de cadrage, dont le texte est joint en annexe à la présente lettre.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente de l'Irlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Geraldine **Byrne Nason**



**Annexe à la lettre datée du 19 mai 2022 adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente
de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Note de cadrage relative à la réunion organisée selon la formule
Arria sur le thème « *Protection des journalistes* », qui se tiendra
le 24 mai 2022**

Introduction

1. La liberté des médias est essentielle à l'instauration de sociétés démocratiques et libres. Les journalistes et les professionnels des médias jouent un rôle essentiel : ils œuvrent à la transparence et cherchent à mettre les puissants face à leurs responsabilités, souvent au prix de grands risques. Des menaces continuent de peser sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes dans le monde entier, notamment dans les situations dont le Conseil de sécurité est saisi.
2. Le 11 mai 2022, la journaliste d'Al-Jazira Shireen Abu Akleh a été tuée à Jénine, en territoire palestinien occupé. Des experts des droits humains des Nations Unies ont déclaré que le meurtre de M^{me} Abu Akleh s'inscrivait dans un contexte où les attaques contre les professionnels des médias, en particulier les journalistes palestiniens, se multipliaient¹.
3. La prise du pouvoir par les Taliban en Afghanistan a ouvert une période de danger pour les journalistes. Le 3 juin 2021, une présentatrice afghane d'Ariana News, Mina Kairi, a été tuée. Le 16 juillet 2021, c'est un photojournaliste de Reuters, Danish Saddiqui, qui a été tué. Depuis août 2021, la presse libre est réprimée. Des centaines de journalistes et de professionnels des médias ont été contraints de quitter le pays pour de bon.
4. La guerre en cours en Ukraine fait courir de graves risques aux journalistes. En Russie et en Ukraine, ceux-ci sont la cible d'arrestations, d'attaques et de menaces. Le Committee to Protect Journalists a confirmé qu'au moins sept journalistes – Brent Renaud, Maks Levin, Mantas Kvedaravičius, Oksana Baulina, Oleksandra Kuvshynova, Pierre Zakrzewski et Yevhenii Sakun – étaient morts alors qu'ils assuraient la couverture de la guerre. Plusieurs journalistes originaires de Russie, d'Ukraine, du Danemark et du Royaume-Uni ont été blessés, et un certain nombre de journalistes ukrainiens sont portés disparus, peut-être à la suite d'un enlèvement.
5. Il ne s'agit là que de trois exemples de situations dont le Conseil de sécurité est saisi où les journalistes sont la cible de menaces et d'attaques inacceptables pour la seule raison qu'ils font cet important travail qui est le leur. On pourrait en citer bien d'autres, dont le Myanmar, la Somalie et le Mali. À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai 2022), le Secrétaire général António Guterres a déclaré que les menaces contre les journalistes et les travailleurs des médias s'intensifiaient de jour en jour². Les femmes journalistes sont souvent prises pour cible et, dans le cadre de leurs activités professionnelles, les discriminations et les violences sexuelles et fondées sur le genre à leur égard sont disproportionnées. Nous constatons également une augmentation du harcèlement, de la surveillance et des menaces en ligne.

¹ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « UN experts condemn journalist killing amid rising West Bank violence », 13 mai 2022. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/en/press-releases/2022/05/un-experts-condemn-journalist-killing-amid-rising-west-bank-violence.

² Organisation des Nations Unies, message vidéo du Secrétaire général diffusé à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, 3 mai 2022. Disponible à l'adresse <https://news.un.org/fr/story/2022/05/1119342>.

6. Si c'est aux États qu'il incombe au premier chef d'assurer la sécurité des journalistes et de prévenir l'impunité, le Conseil de sécurité devrait examiner les meilleurs moyens de faire en sorte que les auteurs de crimes commis contre des journalistes, des professionnels des médias et des membres du personnel associé en période de conflit armé aient à rendre des comptes dans les situations dont il est saisi.

7. Dans sa résolution [2222 \(2015\)](#), le Conseil de sécurité condamne toutes les formes de violations et d'atteintes commises contre des journalistes. Il affirme que la liberté des médias constitue un des fondements d'une société démocratique et qu'elle peut contribuer à la protection des civils. Il rappelle que les journalistes qui accomplissent des missions professionnelles périlleuses dans des zones de conflit armé doivent être considérés comme des civils, et doivent être respectés et protégés en tant que tels.

8. La réunion est l'occasion pour les États Membres de faire le point sur la question de la protection des journalistes dans les situations dont le Conseil de sécurité est saisi et d'examiner l'état de l'application de la résolution [2222 \(2015\)](#).

Objectifs et thème de la réunion

9. Les États Membres sont invités à examiner les éléments ci-après dans leurs déclarations :

- Comment le Conseil de sécurité peut-il aider les États à lutter contre l'impunité qui prévaut pour les crimes commis contre les journalistes et à faire bon usage des mécanismes d'établissement des responsabilités en la matière ?
- Comment le Conseil de sécurité et les missions des Nations Unies sur le terrain, y compris les missions de maintien de la paix, peuvent-ils concourir à assurer la sécurité des journalistes dans les situations les plus précaires et les situations de conflit et à faciliter leur liberté de circulation ?

Programme de la réunion

10. La réunion sera présidée et animée par la Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, Geraldine Byrne Nason. Les intervenants et intervenantes seront les suivants :

- La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Irene Khan
- Le Directeur général de la division de l'information et de l'actualité du média public irlandais RTE, Jon Williams, également membre du conseil d'administration du Committee to Protect Journalists
- Le Chef du bureau d'Al-Jazira pour les Amériques, Abderrahim Foukara
- Joshua Melvin, correspondant à Washington de l'Agence France-Presse

11. La réunion organisée selon la formule Arria sera ouverte à la participation des membres du Conseil de sécurité. Le Groupe des Amis pour la protection des journalistes sera également invité à faire une déclaration. Les États non membres du Conseil qui souhaitent soumettre des déclarations écrites sont invités à les faire parvenir au plus tard le 24 mai à 18 heures, par courrier électronique, à l'adresse pmun.events@dfa.ie. Toutes les déclarations seront incluses dans un résumé écrit.

12. La réunion se déroulera dans un format hybride, avec une participation en présentiel pour les États Membres et la possibilité de participer par visioconférence pour les intervenants. Des services d'interprétation seront disponibles (jusqu'à 18 heures).